

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE CASSIS

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-cinq du mois de juin, à neuf heures, le Conseil Municipal de la Ville de CASSIS s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Danielle MILON, Maire.

N°90

Date de Publication
30 JUIN 2022
Date de Transmission au Contrôle de Légalité
30 JUIN 2022
Date de la convocation
17 juin 2022

Présents :

Mmes FIGARELLA, HATEMIAN-SOLARI, LABI-MALAKIAN, LAFAYSSSE, MATEO, PADOVANI FAURE-BRAC, SAGAUT, VEILEX.
MM. BARRAL, BOYER, BURZIO, CHAIX, CHAUSSIDIÈRE, DE CANEVA, FIGAROLI, JULLIEN-FIORI, MORTELETTE, MACHERAS DE MONTILLET.

Pouvoirs :

Mme BRUNET à Mme FIGARELLA
Mme HERVE GENOVESI à Mme le Maire
Mme VAUTRIN à Mme MATEO
M. DENONFOUX à M. CHAIX
M. DE SOUSA à M. MORTELETTE
M. MAS-FRAISSINET à M. BOYER
M. REYMOND à M. MACHERAS DE MONTILLET

Absents :

Mme GOBET
Mme LOVERA
M. FAVIER

Madame VEILEX a été élue secrétaire

Objet : Approbation du versement d'une subvention d'équipement exceptionnelle de la ville de Cassis en faveur du Tennis club des GORGUETTES pour des travaux de réfection de courts de tennis.

A la demande de Madame le Maire, monsieur MORTELETTE expose à ses collègues qu'un tournoi de tennis ATP Challenger est prévu du 5 au 11 septembre 2022 au tennis club des GORGUETTES. A la demande des organisateurs et pour répondre aux exigences de la Fédération Française de Tennis, des travaux de rénovation de 3 courts doivent être engagés par le club.

Compte tenu de l'intérêt que revêt cette manifestation sportive, la ville souhaite participer financièrement, étant précisé que les crédits correspondants sont inscrits au budget communal au chapitre 204.

Le rapporteur propose au conseil municipal d'accepter le versement d'une subvention d'équipement exceptionnelle d'un montant de 10 000.00 € au Tennis club des GORGUETTES destinée à la réfection de 3 courts de tennis.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'adopter à **l'unanimité** la proposition du rapporteur.

Ainsi fait et délibéré en Mairie de Cassis, le 25 juin 2022.

Le Maire,
Danielle MILON

The image shows a circular official stamp of the Mairie de Cassis, Rhône. The stamp features a central emblem with a figure holding a staff, surrounded by the text 'MAIRIE DE CASSIS' at the top and 'du Rhône' at the bottom. A blue ink signature is written over the stamp, extending to the right.